



Université Abbes Laghrou- Khenchel

Point de formation – ENS de français -

Filière : Français

Corrigé type de l'examen : Méthodologie de la recherche universitaire (MRU)

1/ Réponse 1

Les deux étudiants traitent le même sujet, mais ils adoptent des démarches très différentes, qui correspondent respectivement à une recherche personnelle et à une recherche scientifique.

Le premier étudiant se base principalement sur ses idées personnelles. Sa démarche relève de la recherche personnelle, car elle repose sur des opinions subjectives, des impressions individuelles et des expériences propres à l'étudiant. Ce type de recherche n'obéit pas à une méthode rigoureuse ni à des normes académiques précises. L'argumentation est donc peu étayée, difficilement vérifiable et limitée sur le plan scientifique. Même si cette approche peut favoriser la créativité ou l'expression personnelle, elle manque de crédibilité et de validité dans un contexte universitaire.

Le second étudiant, en revanche, suit une démarche organisée en s'appuyant sur des sources académiques. Il adopte une véritable démarche de recherche scientifique. Celle-ci se caractérise par l'utilisation de références fiables, la citation d'auteurs, l'analyse de travaux antérieurs et le respect d'une méthodologie précise (problématique, hypothèses, plan structuré, discussion des résultats). Cette approche permet de produire un travail objectif, rigoureux et vérifiable. Elle garantit également la solidité de l'argumentation et la conformité aux exigences de la recherche universitaire.

Ainsi, la différence essentielle entre les deux manières de travailler réside dans la nature de la recherche menée. La recherche personnelle est subjective, non méthodique et peu crédible scientifiquement, tandis que la recherche scientifique est objective, structurée, fondée sur des sources fiables et conforme aux normes académiques

2/ Réponse 2

En méthodologie de la recherche, on distingue plusieurs types de recherche selon leurs objectifs et leurs démarches. Chaque type répond à une finalité particulière et utilise des méthodes adaptées.

Tout d'abord, on trouve la recherche fondamentale. Elle vise à produire des connaissances théoriques sans application immédiate. Son objectif principal est de comprendre un phénomène, une loi ou un concept.

Exemple : une étude sur les mécanismes de l'acquisition du langage chez l'enfant, sans chercher directement à améliorer une méthode d'enseignement.

Ensuite, il y a la recherche appliquée. Elle utilise des connaissances théoriques pour résoudre un problème concret ou améliorer une situation réelle.

Exemple : une recherche visant à concevoir une nouvelle méthode pédagogique pour faciliter l'apprentissage de l'anglais chez les élèves.

On distingue également la recherche exploratoire. Elle est menée lorsque le sujet est encore peu étudié. Elle permet de formuler des hypothèses et de mieux cerner le problème.

Exemple : une enquête préliminaire sur l'usage des réseaux sociaux dans l'apprentissage des langues dans une région donnée.

La recherche descriptive a pour objectif de décrire un phénomène tel qu'il est, sans chercher à en expliquer les causes.

Exemple : une étude décrivant les habitudes de lecture des étudiants universitaires.

La recherche explicative (ou explicative-causale) cherche à expliquer les relations entre des variables et à comprendre les causes d'un phénomène.

Exemple : une recherche qui analyse l'influence du temps d'exposition à une langue étrangère sur le niveau de compétence linguistique.

Enfin, on peut distinguer la recherche qualitative et la recherche quantitative, selon la démarche adoptée.

La recherche qualitative s'intéresse aux significations, aux opinions et aux expériences.

Exemple : des entretiens avec des enseignants pour comprendre leurs perceptions d'une réforme éducative.

La recherche quantitative repose sur des données chiffrées et des analyses statistiques.

Exemple : un questionnaire distribué à 200 étudiants pour mesurer leur motivation à apprendre une langue.

Ainsi, les types de recherche se distinguent par leurs objectifs (comprendre, décrire, expliquer, agir) et par leurs démarches (qualitative, quantitative, théorique ou pratique), chacun répondant à des besoins scientifiques spécifiques

3/ Réponse 3

Contrairement à un travail réalisé de manière improvisée, un travail de recherche universitaire repose sur une démarche structurée, méthodique et progressive. Cette démarche permet d'assurer la rigueur scientifique, la cohérence du travail et la validité des résultats.

La première étape est le choix et la délimitation du sujet. Le chercheur sélectionne un thème pertinent, puis le précise afin qu'il soit clair, réalisable et adapté au niveau de recherche. Un sujet trop large ou mal défini rend la recherche difficile et confuse.

Vient ensuite la problématique. Il s'agit de transformer le sujet en une ou plusieurs questions de recherche. La problématique permet de cerner l'angle d'approche, d'identifier le problème à étudier et de justifier l'intérêt scientifique du travail.

La troisième étape est la revue de la littérature. Le chercheur consulte des ouvrages, des articles et des travaux antérieurs en lien avec le sujet. Cette étape permet de connaître l'état des recherches existantes, de situer son travail par rapport à d'autres études et d'éviter les répétitions.

Après cela, on formule les hypothèses ou les objectifs de recherche. Les hypothèses sont des réponses provisoires aux questions posées, qui seront vérifiées au cours de l'étude. Les objectifs précisent ce que la recherche cherche à atteindre.

La cinquième étape est le choix de la méthodologie. Le chercheur détermine les méthodes de collecte des données (questionnaire, entretien, observation, expérimentation), l'échantillon, ainsi que les outils d'analyse (qualitative ou quantitative).

Ensuite vient la collecte des données. Le chercheur recueille les informations nécessaires sur le terrain ou à partir de sources documentaires, en respectant des règles éthiques et scientifiques.

La septième étape est l'analyse et l'interprétation des données. Les données collectées sont organisées, traitées et analysées afin de vérifier les hypothèses ou de répondre aux questions de recherche.

Enfin, la dernière étape est la rédaction et la présentation des résultats. Le chercheur rédige son travail de manière claire et structurée (introduction, méthodologie, résultats, discussion, conclusion) et respecte les normes de citation et de présentation universitaire.

Ainsi, la démarche de recherche universitaire se caractérise par une succession d'étapes logiques et organisées, qui garantissent la rigueur scientifique et la crédibilité du travail.